

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



maregionsud.fr

GARDONS UNE COP D'AVANCE

Le Plan climat
de la Région
Provence-Alpes-
Côte d'Azur

RÉGION
SUD UNE COP
D'AVANCE

Le Parc naturel régional
des Baronnies provençales (Hautes-Alpes)

maregionsud.fr



maregionsud



MaRegionSud



maregionsud



L'Europe s'engage en Région Sud



Le Lac Laramon et le Massif des Écrins (Hautes-Alpes)

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un écrin de biodiversité entre mer et montagne

- 50 % d'espaces boisés, 45% d'espaces protégés, 1000 kilomètres de côtes.
- 2^e région la plus boisée de France
- 30 % du territoire couverts par des parcs naturels régionaux.
- 50 % du territoire couvert par des espaces protégés. 4 parcs nationaux : les Calanques, Port Cros, les Écrins et le Mercantour, 9 Parcs naturels régionaux, 11 réserves nationales, et 6 régionales.
- Une production d'énergie des plus diversifiées au monde : le photovoltaïque, l'éolien flottant, l'hydraulique, le nucléaire avec la fusion grâce à Iter, et la fission grâce à la centrale de Tricastin, la méthanisation, l'hydrogène.

La préservation de ce territoire emblématique doit être une priorité : ce nouveau Plan climat « Gardons une COP d'avance » est la continuité de la politique environnementale de la Région Sud.

Après 1,3 milliard d'euros dédiés au 1^{er} Plan climat en 3 ans, 40 % du budget de l'institution régionale sera dédié à ce nouvel engagement basé autour de 5 axes : Air, Mer, Terre, Énergie, Déchets.

Sommaire



Axe 1: L'air

13

Zéro émission dans les transports régionaux

14

Des infrastructures et services adaptés
à l'intermodalité et à la mobilité durable

15

Escales Zéro fumée dans les ports de commerce

16

Le Sud à vélo

17

Objectif « Santé pour tous »

18



Axe 2: La mer

21

Préserver et restaurer la biodiversité marine

22

Concilier économie maritime et environnement

23

Adapter les littoraux au changement climatique

24



Axe 3: La terre

27

Une agriculture saine, durable et locale

28

Une biodiversité protégée et valorisée

29

Une forêt renouvelée et protégée

30

Une ressource en eau maîtrisée et des milieux
aquatiques préservés

31

Des risques anticipés

32

Axe 4: L'énergie

35

Une région neutre en carbone

36

Les énergies renouvelables

37

Plan hydrogène et énergies du futur

38



Axe 5: Les déchets

41

Une région autonome pour la gestion
de ses déchets

42

Une économie du futur: circulaire, sobre
en matériaux

43



Axe 6: Chez vous, au quotidien

45

Participer à la nouvelle économie

46

Développer l'écotourisme

47

Utiliser les fonds européens, notamment
le green deal

48

Accompagner les communes
et leurs groupements dans la transition
écologique

49

Affirmer le leadership régional

50

Former et orienter

51



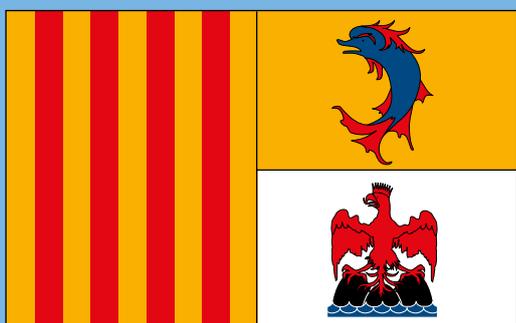
Bien vivre au quotidien dans le Sud : la preuve en un coup d'œil !

52



La Région Sud une région avec une COP d'Avance

grâce au premier Plan climat 2017-2020



L'Europe : des fonds européens au bénéfice du Plan Climat régional

Un accord historique
avec l'État du Costa Rica
pour mieux préserver
notre biodiversité et
devenir exemplaire pour
l'écotourisme

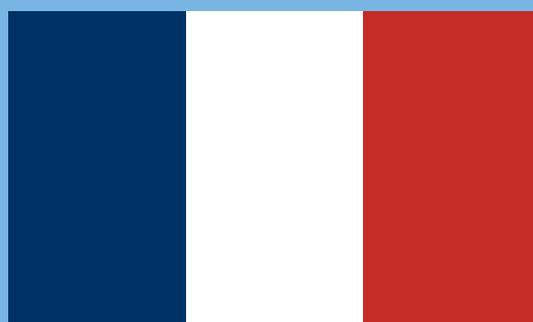


La Région Sud rejoint
les régions mondiales les plus engagées
sur l'environnement
grâce au R20

UNE RÉGION QUI S'EST ASSOCIÉE AVEC DES ACTEURS EMBLÉMATIQUES

FONDATION
GoodPlanet

Une vente aux enchères des meilleurs rosés du Sud
au profit de la fondation Yann ARTUS-BERTRAND



La France : une trajectoire en lien
avec la **stratégie bas carbone**
du gouvernement



Un partenariat inédit
avec l'Unesco
pour préserver
notre patrimoine


**MÉDITERRANÉE
DU FUTUR**

Un 1^{er} acte dédié
au climat



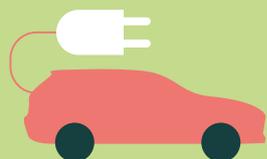

Office National des Forêts

1 million d'arbres plantés
en région Sud avec l'ONF

TRANSPORT DURABLE

ENTRE 2017 ET 2019

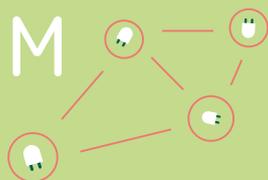
Croissance du parc automobile électrique



EN 2017

1 borne de recharge pour les véhicules électriques tous les

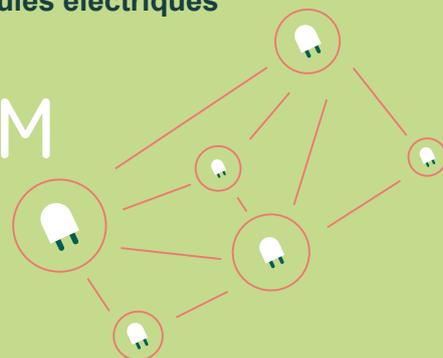
125 KM



EN 2019

1 borne de recharge pour les véhicules électriques tous les

35 KM



LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

DÉCHETS



EN 2 ANS

+8%

de déchets ménagers recyclés

Équivaut aux déchets produits par 400 000 personnes

AIR

DEPUIS 2017

-70%



du nombre de personnes exposées aux dépassements des valeurs limites des particules fines

soit 3,5 millions de personnes

Programme
Escalaes Zéro fumée



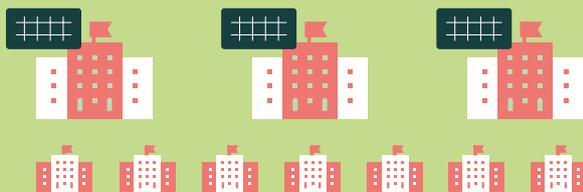
2017-2020

100 actions réalisées qui ont permis une nette amélioration

POUR UNE ÉNERGIE DURABLE

DEPUIS 2017

30% des lycées équipés
d'une toiture photovoltaïque



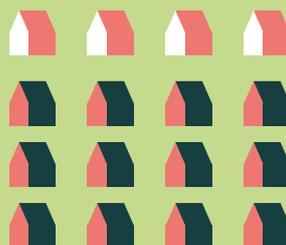
0 lycée avec chauffage
au fioul

DEPUIS 2017



+72%
de labels BBC*
pour diminuer
l'énergie consommée

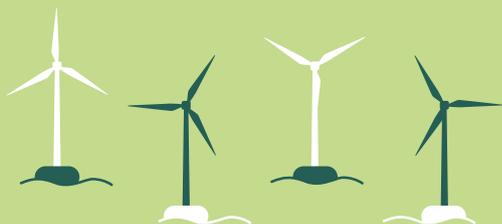
* bâtiment basse consommation



25%
des besoins des habitants
de la région sont
alimentés par des énergies
renouvelables pour leur
électricité
(hors chaleur)

Région leader de l'éolien flottant

avec la 1^{re} ferme pilote
installée en 2021



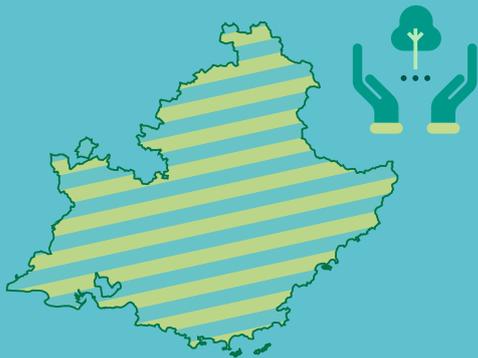
ENTRE 2017 ET 2020

+45%



de puissance photovoltaïque disponible

En 2019, le photovoltaïque couvre les besoins
en électricité de près de 600 000 habitants (hors chauffage),
soit 12 % de la population régionale



56%

du territoire est un patrimoine naturel régional protégé

30%

du territoire est classé Parc naturel régional



9

Parcs naturels régionaux

dont 2 créés depuis 2017 :

Mont-Ventoux et Sainte-Baume



4

Parcs nationaux

La moitié des parcs nationaux métropolitains



Écrins



Calanques



Mercantour



Port-Cros et Porquerolles

17

Réserves naturelles



Une région **100% nature**



Région biodiversité
en France métropolitaine

6%

de la biodiversité
terrestre française

1000 KM

de côtes

10%

de la biodiversité
marine mondiale

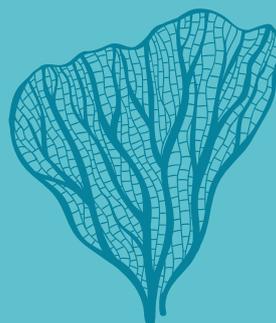




Photo : Péguy Sud

AXE 1

L'air



Soyons le changement
que nous voulons voir dans le monde”

Gandhi

Zéro émission dans les transports régionaux



Objectif

Baisser de 28 % les gaz à effet de serre dans le secteur des transports, à 2026 (par rapport à 2012)



Budget
2021-2026

350

Millions d'euros

- 1 **Décarboner, dépolluer et moderniser** les transports régionaux routiers et ferroviaires (conversion GNV - Gaz Naturel pour Véhicule, hydrogène, train batterie, Gaz Naturel Liquéfié).
- 2 **Soutenir l'aviation électrique et développer la production photovoltaïque** sur les aérodrômes régionaux.
- 3 **Accompagner la mise en place des plans d'urgence transport pour améliorer la qualité de l'air.**



Des infrastructures et services adaptés à l'intermodalité et à la mobilité durable

- 4 Transformer les pôles d'échange multimodaux pour une mobilité plus durable.
- 5 Développer les services du portail ZOU ! et simplifier l'expérience de l'utilisateur.
- 6 Créer de nouvelles voies réservées aux transports en commun, de nouvelles aires de covoiturage équipées d'abris-vélos sécurisés.
- 7 Favoriser le transport des marchandises et la livraison du **dernier kilomètre** par des moyens décarbonés.
- 8 Déployer de nouvelles solutions de mobilité en zone peu dense de type **covoiturage, autopartage, vélo, transports** à la demande.
- 9 Accélérer le développement du **fret ferroviaire**.
- 10 Développer et verdir le **fret fluvial**.
- 11 Adapter le système de transport aux impacts du changement climatique.



Objectif

15 % de report modal à 2030



Budget
2021-2026

130
Millions d'euros





Photo : Corsica-linea



Objectif

Équiper les 3 ports maritimes de la région d'ici 2025 : Marseille, Toulon, Nice



Budget
2021-2026

30

Millions d'euros

Escales Zéro fumée dans les ports de commerce

- 12 Équiper de **connexions électriques** les 3 ports maritimes de la région à l'horizon 2025 : Marseille, Toulon, Nice.
- 13 **Motoriser les navires en énergies alternatives** (électricité, propulsion mixte GNL-méthanol, dual-fuel, alimentable au GNL).
- 14 Construire avec le Grand Port Maritime de Marseille, **le premier hub GNL** en Méditerranée.



Le Sud à vélo



Objectif

Un million d'usagers
quotidiens à vélo



Budget
2021-2026

120

Millions d'euros



- 15 Mettre en œuvre le **Plan vélo** d'ici 2025 - 1 million d'usagers quotidiens - 10 000 km d'itinéraires cyclables - 90 M€ dans le cadre des fonds européens et du Contrat d'avenir pour achever les véloroutes.
- 16 Équiper toutes les gares TER de la région et les lycées en **stationnements vélo sécurisés**.
- 17 Soutenir 3 **réseaux express vélo ou auto-routes vélo** du quotidien dans les EPCI volontaires.
- 18 Poursuivre le déploiement de l'accueil vélo sur le territoire régional. **Augmenter de 50 % le nombre de structures labellisées « accueil vélo »**.



Objectif « Santé pour tous »



Carte des Maisons de santé

**Budget
2021-2026**

50
Millions d'euros

- 19 **Lutter contre les déserts médicaux** avec un objectif de 100 Maisons de santé d'ici 2026.
- 20 **Augmenter de 50 % les équipements de mesure des polluants atmosphériques** avec le partenaire AtmoSud et 60 % du territoire avec zéro pic de pollution.
- 21 « **Nos enfants respirent** » : diminuer la place de la voiture aux abords des équipements scolaires et périscolaires via des aménagements adaptés.
- 22 **Soutenir la modernisation écologique des établissements et des Maisons de santé régionaux.**
- 23 « **Mon environnement – ma santé** » : rechercher et résoudre les fortes interactions entre **santé humaine, santé animale et santé de l'environnement.**
- 24 Lutter contre les **maladies émergentes à risque pandémique.**
- 25 Développer la **télémédecine**, indispensable en période de crise.



Objectif

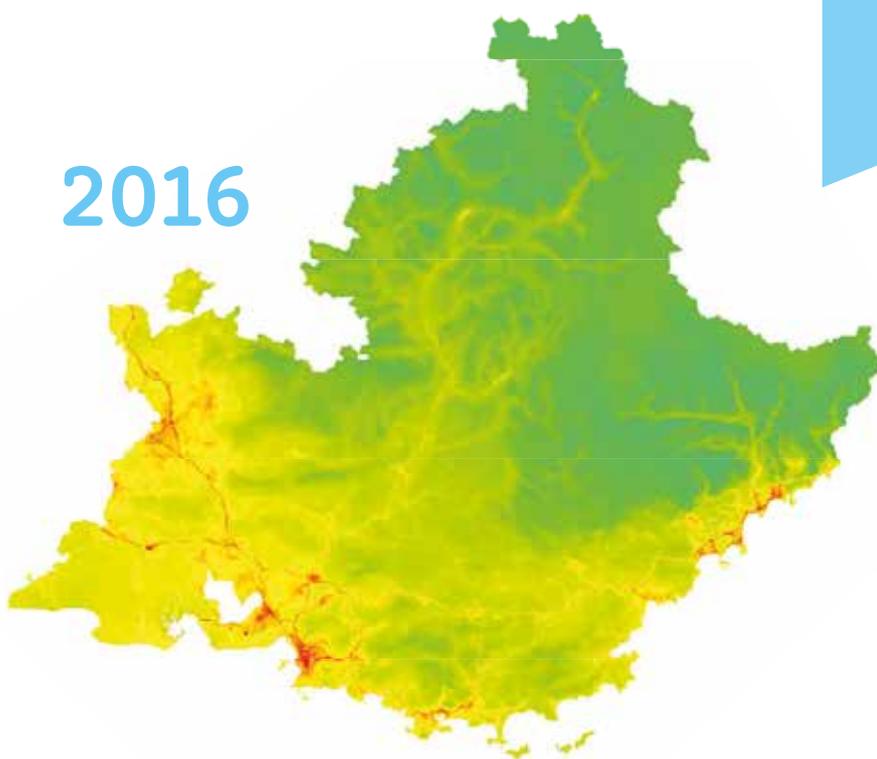
Des centres de santé dans tous les territoires ruraux et un déploiement de la télémédecine

Évolution de **la qualité de l'air**

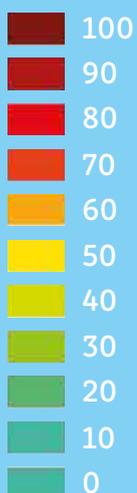
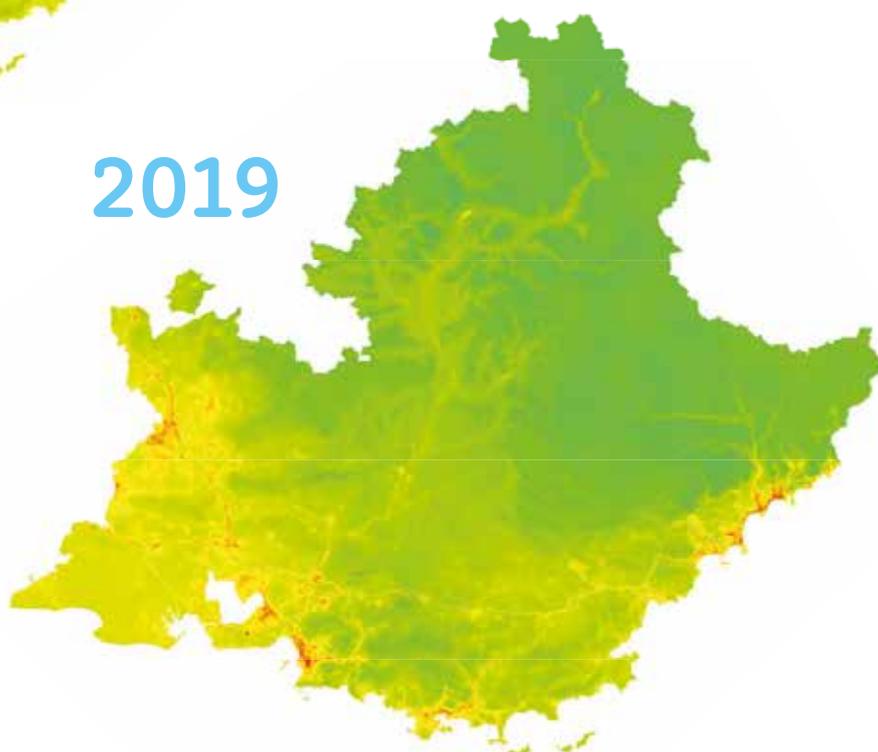
AtmoSud

Inspirer un air meilleur

2016



2019



Indice
synthétique
de l'air





AXE 2

La mer



La mer est un espace
de rigueur et de liberté.”

Victor Hugo

Préserver et restaurer la biodiversité marine



Objectif

Contribuer à la préservation
des fonds marins,
réservoirs de biodiversité



Budget
2021-2026

20

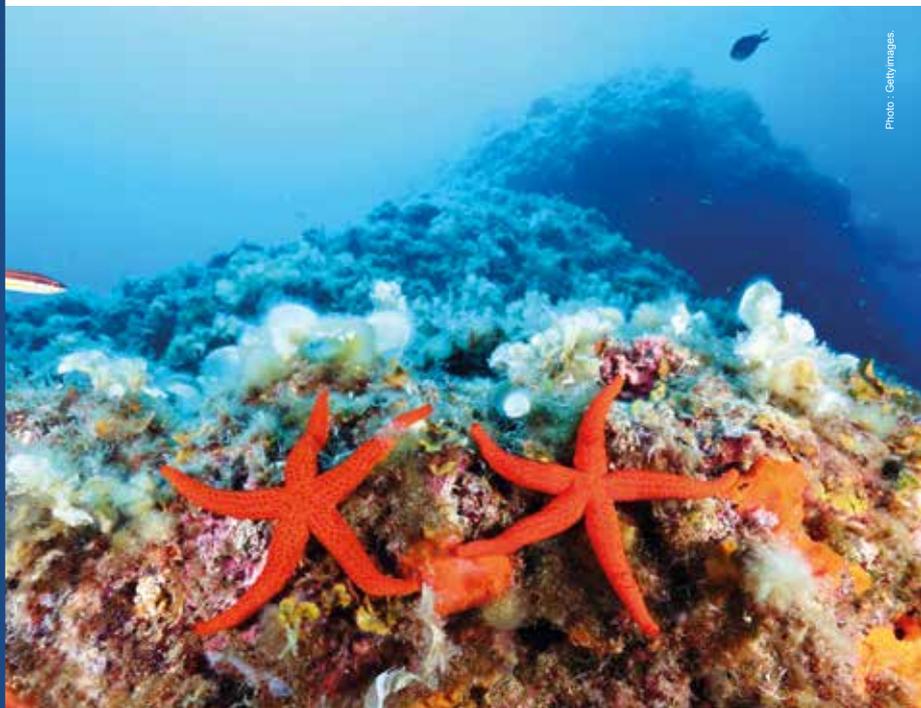
Millions d'euros

26 Créer une réserve de biosphère marine labellisée Unesco et une Réserve Naturelle Régionale marine. Participer à la gestion des aires protégées et renforcer les continuités écologiques entre aires marines protégées. **Protéger et gérer durablement 50 % des aires marines.**

27 Restaurer les fonds côtiers dégradés en favorisant les initiatives de restauration. Contrôler les sources de pollution : expérimentations de repeuplement, création de **5 nouvelles nurseries par an.**

28 Contribuer à la préservation des espèces emblématiques de la Méditerranée : les herbiers de posidonies (puits de carbone), le corail, les grandes nacres...

29 Déployer des mouillages écologiques notamment pour la grande plaisance et la croisière sur les secteurs de forte fréquentation. **12 zones de mouillages pour la plaisance sur les secteurs à enjeu.**



Concilier économie maritime et environnement



Objectif

Certifier 100 % des ports



**Budget
2021-2026**

40

Millions d'euros

- 30 Favoriser les pratiques nautiques respectueuses de l'environnement : modernisation des bases nautiques (bâtiment de haute qualité environnementale, économie d'énergie, d'eau...), formation des responsables des bases nautiques. **2/3 des bases nautiques modernisées en 6 ans.**



Photo : Gettyimages.



- 31 Poursuivre la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité. **100 % des Ports Propres certifiés.**
- 32 Renforcer la traçabilité et la qualité des produits de la mer. **100 % des pêcheurs et aquaculteurs munis du certificat régional d'activités chaque année.**
- 33 Soutenir les démarches de recherche et d'expérimentation visant à substituer aux protéines/farines animales des **protéines/farines végétales dans l'alimentation des poissons d'aquaculture.**
- 34 Orienter les jeunes vers **les métiers de la mer** en accompagnant les pôles de formation.
- 35 Avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer : **soutenir le modèle de secours en mer** basé sur le bénévolat.
- 36 Développer de **façon durable les activités de plongée de loisirs et professionnelles.** Favoriser l'accès de tous aux patrimoines maritimes immergés, en préservant les ressources. Rassembler les acteurs de l'exploration sous-marine (entreprises, établissements publics, associations...) autour d'une filière subaquatique et pérenniser les sentiers sous-marins, pour la découverte du milieu marin.

Adapter les littoraux au changement climatique



Objectif

Réduire la vulnérabilité des territoires côtiers à la submersion et à l'érosion tout en maintenant la naturalité du trait de côte



Budget
2021-2026

20

Millions d'euros

- 37 Créer une certification « territoires engagés pour la mer Méditerranée », valorisant l'engagement des collectivités pour répondre aux enjeux maritimes et renforcer leur attractivité. **25 % des communes littorales certifiées en 6 ans.**
- 38 Favoriser les solutions inspirées de la nature afin de réaménager le littoral et lutter contre son érosion. **50 % des communes du littoral engagées en faveur de l'adaptation au changement climatique et/ou signataires de la charte « plage de caractère ».**
- 39 Poursuivre la préservation des espaces naturels notamment grâce aux interventions du **Conservatoire du littoral**.
- 40 Accentuer l'**éducation à l'environnement**, auprès des citoyens, élus et techniciens, en faveur de la préservation de la mer et du littoral méditerranéen...
- 41 **Accélérer la concertation et le déploiement de la politique maritime régionale** à travers notre AMCRE - Assemblée Maritime pour la Croissance Régionale et l'Environnement.



Photo : Gettyimages.



AXE 3

La terre



Nous n'héritons pas de la Terre
de nos parents, nous l'empruntons
à nos enfants."

Antoine de Saint-Exupéry

Nourrir nos territoires

Une agriculture saine, durable et locale



Objectif

Certifier 50 % des
surfaces agricoles



Budget
2021-2026

120

Millions d'euros

- 42 **Plan de transition agro-écologique. 50 % des surfaces agricoles certifiées en Haute Valeur Environnementale ou Agriculture Biologique.** Soutien des agriculteurs aux investissements de performance environnementale et accompagnement à leur certification.
- 43 **Créer un label Sud** qui valorise les produits locaux.
- 44 **Circuits courts** : favoriser la vente directe dans une optique de manger mieux et de mieux rémunérer les agriculteurs.
- 45 **Préserver le foncier agricole et améliorer la qualité des sols en diminuant de 50 % le rythme de consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers** et en favorisant le retour au sol de la matière organique.
- 46 **Augmenter de 15 % l'actuelle zone irriguée, d'ici 10 ans**, par l'extension des infrastructures hydrauliques des Associations Syndicales Autorisées (ASA) et via le Plan d'Aménagement et d'investissements de la Société du Canal de Provence.
- 47 **Expérimenter des projets croisant agriculture et énergie**, en particulier l'agrivoltaïsme, qui privilégient l'agriculture tout en produisant de l'énergie.
- 48 **Accompagner les jeunes agriculteurs** dans l'installation et aider à la transmission des exploitations.
- 49 **Augmenter l'enveloppe des fonds européens** afin de faire bénéficier nos agriculteurs régionaux du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Une biodiversité protégée et valorisée

- 50 Renforcer les aires protégées dont **les Parcs Naturels Régionaux et Réserves Naturelles Régionales**, permettant une meilleure adaptation du territoire au changement climatique.
- 51 Soutenir la préservation et la restauration des continuités écologiques pour un aménagement du territoire plus favorable à la biodiversité. **100 % des communes prennent en compte les continuités écologiques dans leurs documents de planification en 2025.**
- 52 **Préserver nos espèces menacées** : enrayer l'effondrement de la biodiversité par l'identification des solutions spécifiques à chaque espèce (espèces emblématiques, espèces communes, pollinisateurs...) et à chaque habitat naturel. **Aucun sous-indice habitat ou espèce ne sera inférieur à 0,9 dans l'indice « Région vivante » à l'horizon 2025.**
- 53 Multiplier les **actions d'informations** auprès des citoyens et des décideurs.
- 54 Mobiliser les « **Gardiens de la nature** » pour préserver les espaces naturels.
- 55 **Plan Montagne préservée** : durabilité des stations, utilisation économe des ressources en eau, préservation des têtes de bassins versants, en lien avec la fonte des glaciers ; restauration des milieux dégradés (Observatoires Sentinelles) ; transition énergétique, notamment en sites isolés (refuges) ; prévention, surveillance et gestion des risques naturels.
- 56 **Présider et soutenir l'ARBE**, Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement.



Objectif

Un indice national « Région vivante »* global supérieur à 1 à l'horizon 2025



**Budget
2021-2026**

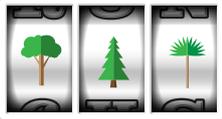
200
Millions d'euros

* L'INDICE PLANÈTE VIVANTE (ou Living Planet Index), créé et développé par le WWF et la Zoological Society of London en 1998 est un indicateur international de référence pour mesurer l'évolution de la biodiversité planétaire. Adapté au niveau régional, il permet de connaître l'état de la biodiversité en se basant sur les variations démographiques d'espèces de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et de poissons. Un indice 1 marque la stabilité, au-dessus, il marque une amélioration.

Une forêt renouvelée et protégée

- 57 **Planter les forêts de demain : 3 millions d'arbres.** Accompagner les propriétaires forestiers, les collectivités et les gestionnaires de cours d'eau pour régénérer des essences forestières impactées par le changement climatique (Mélèze, Chêne liège, Cèdre de l'Atlas...), favoriser le stockage de CO2 et prévenir les risques naturels.
- 58 **Mettre en œuvre le fonds RESPIR** qui permet de compenser les émissions de CO2 par le financement de la séquestration de carbone dans les plantations.
- 59 **Lutter contre le feu en déployant la Garde forestière régionale composée de 250 jeunes à terme** et les moyens de prévention (équipements de défense contre les incendies, véhicules de patrouille, moyens de surveillance innovants), accompagner les communes pour leurs obligations légales de débroussaillage.
- 60 **Réhabiliter le pélicandrome d'Hyères** qui servira de base régionale pour les Canadiens.
- 61 **Soutenir la modernisation de la filière forêt/bois pour un meilleur respect de l'environnement.**

1 MILLION D'ARBRES
PLANTÉS DANS LA RÉGION SUD D'ICI 2021



LE JACKPOT POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ !

« Cette action est l'une des mesures phares du Plan Climat régional « Une COP d'avance ». Nous allons contribuer à planter avec l'aide de l'ONF, des propriétaires forestiers et des maires, 1 million d'arbres d'espèces différentes dans les forêts de notre région, ainsi que dans nos villes. Les arbres contribuent à neutraliser les polluants atmosphériques et à embellir notre environnement. »

Renaud MUSELER
Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

REGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

maregionsud.fr/planclimat
f maregionsud | M#RegionSud | @maregionsud



Objectif

Planter 3 millions d'arbres et doubler les effectifs de la Garde régionale forestière jusqu'à 250 jeunes pour couvrir 50 % des massifs régionaux



Budget
2021-2026

35

Millions d'euros

MESURE 61 : création de la Garde régionale forestière pour mieux protéger nos forêts.

PLAN CLIMAT

100 mesures pour une COP d'avance

« Avec 25 % de parcs naturels, 50 % d'espaces boisés, 1000 km de côtes, notre Région Sud est un écrin de biodiversité. Nous devons tout faire pour protéger notre environnement. C'est dans cet objectif que 20 % du budget de la Région est consacré au plan climat. »

Renaud MUSELER
Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président de Régions de France

Retrouver notre film sur maregionsud.fr/planclimat

maregionsud.fr

f maregionsud | M#RegionSud | @maregionsud



Plan « Or bleu »

Une ressource en eau maîtrisée et des milieux aquatiques préservés



- 62 Protéger les ressources en eaux superficielles et souterraines :** évaluer la qualité des eaux et réaliser des économies d'eau (notamment en agriculture et en développant des projets avec la Société du Canal de Provence).
- 63 Restaurer le bon fonctionnement des rivières** pour lutter contre les inondations et préserver la biodiversité.
- 64 Promouvoir et décliner la Charte régionale de l'eau** auprès des communes.



Objectif

Préserver 70 % des milieux aquatiques en bon état écologique



**Budget
2021-2026**

20
Millions d'euros

Des risques anticipés



Objectif

Un territoire résilient
aux risques naturels
majeurs

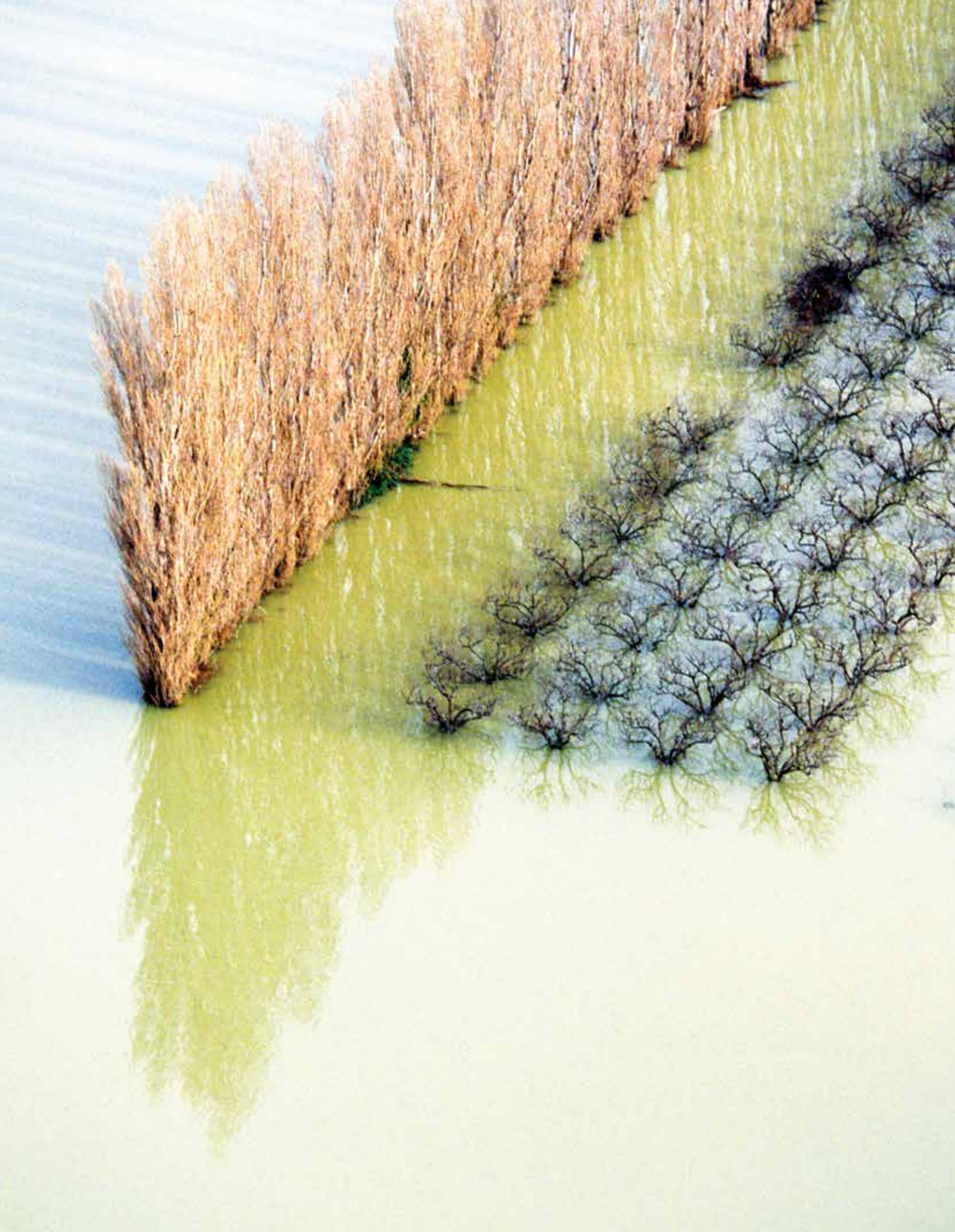


Budget
2021-2026

50
Millions d'euros

- 65 Décliner les propositions du **Livre blanc des risques** créé dans le Plan climat « Une COP d'avance », en s'appuyant sur le comité de concertation régional des risques.
- 66 Intégrer systématiquement les risques dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme et les actions de désimperméabilisation conformément aux règles fixées dans le SRADDET*.
- 67 **Créer une «Journée régionale des risques»** pour développer la culture du risque.
- 68 **Accompagner les acteurs économiques** sur la culture du risque et la prévention avec des appels à projets dédiés.
- 69 Créer une «Garde régionale avalanche» et renforcer la solidarité avec les territoires de montagne.
- 70 **Développer l'Observatoire des risques naturels majeurs** pour approfondir la connaissance et la culture du risque auprès des élus et populations locales.

* Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires





AXE 4

L'énergie



“L'énergie ne peut ni se créer ni se détruire,
mais uniquement se transformer.”

Principe de Lavoisier

Une région neutre en carbone



Zéro fumée dans l'industrie

- 71 Accompagner les industries pour qu'elles réduisent leur consommation d'énergie fossile par l'utilisation de nouvelles sources d'énergie et de nouveaux procédés industriels. **Réduction de l'utilisation de 40 000 tonnes de charbon dans l'industrie métallurgique.**

Mobilité décarbonée

- 72 Accompagner le déploiement de stations d'avitaillement en énergie propre (électrique, GNV, hydrogène). **1 borne tous les 25 km. Multiplier par 2 les stations GNV et par 10 les stations hydrogène.**
- 73 Convertir **250 véhicules par an aux nouveaux carburants** (électricité, bioéthanol, hydrogène).
- 74 Installer des navettes maritimes utilisant des carburants alternatifs dans les ports de plaisance pour désengorger le trafic routier sur le littoral. **2 nouvelles navettes.**



Objectif

Atteindre la neutralité carbone en 2050



**Budget
2021-2026**

370

Millions d'euros

Sobriété et autonomie énergétique dans le bâtiment

- 75 **Mettre fin à la précarité énergétique.** 50 000 logements réhabilités sur le territoire régional et 100 équipements exemplaires en 5 ans.
- 76 **Pour une rénovation des particuliers ambitieuse**

Affermir le SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique).

Mettre à disposition des chèques « solaire thermique », « isolation des toitures », « rénovation globale » et « conversion énergétique » .

Créer un dispositif « maison exemplaire » pour les particuliers.
- 77 **Plan de développement des matériaux biosourcés.** Favoriser la construction avec des matériaux locaux dont Bois des Alpes, Pin d'Alep... utiles au confort thermique d'été.

Les énergies **renouvelables**



78 Permettre, concevoir et réaliser des projets d'aménagement intégrant des solutions énergétiques innovantes.

79 Créer un cadre d'intervention pour développer les projets **chaleur et froid renouvelables pour le chauffage et le rafraîchissement** des bâtiments et des process industriels.

80 Massifier le déploiement du **photovoltaïque** et constituer un « portefeuille » foncier photovoltaïque.

100 % des EPCI couverts par une stratégie globale en faveur des équipements photovoltaïques, en lien avec l'État.

81 Développer la **méthanisation, le solaire thermique, la géothermie, le bois-énergie et l'hydraulique**.

82 Produire des **énergies renouvelables** par l'utilisation des spécificités alpines (action « Alpes »).

83 **Zéro fumée au-dessus de 2000 mètres** : remplacement des groupes électrogènes par des micro-centrales hydroélectriques ou d'autres sources d'énergie non polluantes.

84 **Inaugurer le premier parc éolien flottant en mer** et poursuivre le développement des fermes commerciales au large du Golfe de Fos (2 GW en 2050).



Objectif

Multiplier par 5
l'actuelle production
d'énergies renouvelables



Budget
2021-2026

110
Millions d'euros

Plan hydrogène et énergies du futur

- 85** **Région leader pour l'hydrogène. Développer la nouvelle génération d'énergies renouvelables :** hydrogène vert, stockage... en accompagnant les acteurs du territoire et leurs projets afin de structurer une filière industrielle.
- 86** **Créer un Fonds hydrogène** pour accélérer la filière. S'appuyer sur le plan de relance de l'État, le fonds de transition juste, le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour multiplier les projets régionaux.
- 87** **Aider la conversion des poids lourds à l'hydrogène.**
- 88** **Installer des bornes hydrogène** sur le réseau routier.
- 89** **Décarboner les réseaux de gaz** à travers le soutien aux projets de méthanisation, de méthanation et de pyrogazéification.



Journées de l'hydrogène



Objectif

Produire 28000 tonnes
d'hydrogène vert grâce
aux nouvelles installations
(100 MW)



**Budget
2021-2026**

110
Millions d'euros



Nouvelle unité de production de biométhane sur l'usine
des boues de Sormiou - Marseille (Bouches-du-Rhône)



Ramassage de déchets à Marseille
à l'occasion de la Journée nationale pour l'environnement

AXE 5

Les déchets



Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme.”

Antoine-Laurent Lavoisier

Une région autonome pour la gestion de ses déchets



Objectif

Être autonome en 2030



Budget
2021-2026

200
Millions d'euros

- 90 Signer des Contrats d'objectifs « Prévention, Tri des déchets et Économie circulaire » avec tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale – EPCI. **Couvrir 100 % du territoire d'ici 2023.**

Inclure les enjeux de **gaspillage alimentaire**, de réduction des plastiques et de matières organiques.

- 91 Soutenir le déploiement de la **tarification incitative** a minima pour 1,2 million d'habitants, avec l'ADEME et CITEO.

- 92 **Lutter contre les dépôts sauvages** dont l'importance nuit au développement économique des filières légales et dont les effets sur l'environnement sont majeurs.

- 93 Rattraper le retard en matière d'équipements, traitement des déchets et filières de valorisation régionale. Financement de ces équipements via des aides régionales.

- 94 Amplifier le programme « **Zéro déchet plastique** ». **500 signataires de la charte** pour protéger et dépolluer les milieux naturels.

Amplifier la valorisation et l'usage des **plastiques recyclés**, notamment dans l'industrie, et de filtres pour les microplastiques.

Impliquer les pôles de compétitivité, les clusters régionaux et filières régionales sur la recherche et développement pour la **valorisation des plastiques complexes** (liés notamment au secteur numérique).

Favoriser les opérations de nettoyage des plages du littoral et de la mer.

Une économie du futur : circulaire, sobre en matériaux



Objectif

Mettre l'économie circulaire au service des citoyens et créer un marché régional de matières premières secondaires de qualité



**Budget
2021-2026**

25

Millions d'euros

- 95 **Soutenir le vrac, recréer la consigne**, avec un circuit adapté de collecte et les matériaux réemployés.
- 96 **Créer un label « COP d'avance » pour les produits de grande consommation** de qualité environnementale.
- 97 **Réduire nos déchets dans toutes les filières**
Favoriser les fertilisants naturels dans l'agro-alimentaire. Recycler les déchets de chantier dans le bâtiment. Créer de nouvelles filières de valorisation métaux et terres rares. Valoriser des combustibles solides dans l'énergie.
- 98 **Créer une plateforme numérique régionale pour la prévention des déchets** munie d'une cartographie dynamique recensant les boutiques de vrac, ressourceries, Repair Café, Répar'acteurs, FabLab, lieux de compostage... ainsi que les lieux de tri (bacs de collecte de tri, lieux d'information sur les démarches de tri, etc).



AXE 6

Chez vous, au quotidien



Dans un environnement qui change,
il n'y a pas de plus grand risque
que de rester immobile.”

Jacques Chirac

Participer à la nouvelle économie



Objectif

Consacrer 50 % du budget de l'économie à la lutte contre le changement climatique



Budget
2021-2026

200
Millions d'euros

99 Lutter contre le changement climatique avec 50 % du Fonds d'Intervention pour les Entreprises Régionales - FIER.

100 Amplifier une bonification des aides aux entreprises sur des critères environnementaux, jusqu'à 15 % supplémentaires pour les aides aux artisans et commerçants réalisant des achats « verts » et engagés globalement dans la transition écologique.

101 Déployer le « Parcours de la transition écologique » pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME) proposant un accompagnement et un financement organisés en trois étapes, selon le degré de maturité des entreprises en matière de transition écologique. **Objectif : 500 entreprises par an.**

102 Encourager le développement de l'économie sociale et solidaire et encourager le salon ESS'Sud.

103 Relocaliser les « emplois verts » des filières d'avenir au travers du dispositif Opérations d'Intérêt Régional (OIR).

Valoriser les solutions produites par des entreprises régionales en accompagnant **les projets structurants et en ancrant les emplois localement.**

104 Orienter **40 % des financements régionaux de soutien à la recherche** (appels à projets recherche, emplois jeunes doctorants et projets collaboratifs de recherche-développement) **en faveur de la lutte contre le changement climatique.**

L'économie sociale
et solidaire :
pilier essentiel
du développement
de notre économie

Développer l'éco- tourisme



105 Développer le tourisme local et durable. Compléter la politique touristique par **des destinations et une filière « responsables »**, contribuer à l'augmentation du nombre d'entreprises bénéficiant du label « Valeurs Parc naturel régional ». Le tourisme de nature a contribué de manière significative à la relance de l'activité.

106 Poursuivre et développer l'animation et la fédération des professionnels dans le cadre du **contrat de filière écotourisme** et dans le cadre de l'accord avec le Costa Rica.

107 Communiquer et faire la promotion de l'éco-tourisme avec le **Comité Régional du Tourisme** et agir sur la **désaisonnalisation**.

108 Inventer un **passport de tourisme durable**.

109 Finaliser un rapprochement entre les labellisations des Parcs naturels nationaux (Esprit Parc naturel) et des Parcs naturels régionaux (Valeurs Parc naturel régional) pour une meilleure communication et visibilité.

110 Accompagner les gestionnaires d'hébergements touristiques pour la prise en compte de l'environnement dans leurs **travaux de rénovation**.

111 Requalifier et maîtriser les flux des sites touristiques renommés et sensibles. Développer un **outil numérique de pilotage des flux touristiques** en lien avec les territoires.

112 Valoriser des sites touristiques « secondaires » ; identifier et aider des opérations emblématiques sur des sites, permettant de faire vivre une expérience dans le respect du développement durable.

113 Écofestivals. Conditionner le financement des grands événements aux pratiques vertueuses adoptées.



Objectif

Augmenter de 50 % les établissements labellisés dans les Parcs naturels régionaux



Budget
2021-2026

25
Millions d'euros

Utiliser les fonds européens, notamment le green deal

114 Gérer l'enveloppe du **Fonds de Transition Juste** consacrée à la **décarbonation de l'économie** pour les territoires où les activités très émettrices de gaz à effet de serre concernent une part importante de l'emploi, comme dans les Bouches-du-Rhône.

115 Mettre les **fonds et appels à projets européens au service de la politique régionale** de lutte contre le réchauffement climatique et d'adaptation au changement climatique.

116 Répondre aux **appels à projets compétitifs** tels que LIFE, pour le soutien dans les domaines de l'environnement et du climat.

117 Utiliser les **fonds européens** (FEDER, FSE, FEADER) comme levier pour amplifier les actions au profit de la transition écologique : aides aux PME, réhabilitation des friches, innovation.



**Budget
2021-2026**

800

Millions d'euros

Budget à recevoir

Roquebrune Cap Martin
(Alpes-Maritimes)





Objectif

Engager tous les groupements de communes dans un contrat avec la Région, pour mettre en œuvre le Plan Climat



Budget
2021-2026

310

Millions d'euros

Accompagner les communes et leurs groupements dans la transition écologique

118 Après la génération des Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial (CRET), créer un « **Contrat de territoire Climat** » avec les partenaires institutionnels publics et les préparer au changement climatique grâce aux démarches d'aménagement intégré, qui prennent en compte tous les aspects environnementaux. Ce nouveau contrat sera composé des actions de ce Plan climat.

119 **Orienter nos outils d'aides aux communes :** CRET et FRAT* dans des projets d'aménagement favorisant le bien-être des habitants.

120 Relancer des appels à projets **SUD Smart Territoires** pour accompagner les collectivités mobilisant des solutions numériques pour délivrer à leurs usagers des services contribuant à la transition énergétique et écologique.

121 **Reconvertir les friches industrielles et régénérer, avec l'aide de la nature, les sols pollués.**

122 Créer des **FRAT bonifiés** sur-mesure, en réponse aux attentes spécifiques des territoires (FRAT Nature, FRAT Covid, FRAT Montagne...).

123 **Nature en ville :** multiplier les fermes urbaines, jardins partagés, plantations d'arbres en ville, rendre les sols perméables, récupérer et réutiliser les eaux de pluie pour des villes naturellement climatisées. Soutenir massivement la conversion de places de stationnement en zones de terrasses, lieux de végétalisation, parkings vélos, espaces piétons... **Atteindre un rythme de 15 ha de surfaces désimperméabilisées et végétalisées par an en 2025.**

124 Créer une aide aux communes - un **FRAT Nature** pour renaturer les espaces publics.

* FRAT : Fonds Régional pour l'Aménagement du Territoire



Affirmer le leadership régional



Budget
2021-2026

35

Millions d'euros

- 125 Reconnaître et accompagner **les initiatives citoyennes**.
- 126 Soutien affirmé à la **société civile et aux associations**.
- 127 Nommer des **ambassadeurs de renom** de ce plan « Gardons une COP d'avance ».
- 128 Amplifier la démarche « **Région exemplaire** », leader de la transition : économie d'énergie dans les bâtiments, recours à la thalassothérapie, encouragement des agents à l'usage du vélo et des transports en commun, renforcement du télétravail et de la dématérialisation des actes, optimisation du tri des déchets, déploiement de la commande publique durable...
- 129 Mettre à disposition de tous, les données environnementales des observatoires et des chercheurs (**GREC SUD, réseau « Culture Science Provence-Alpes-Côte d'Azur »**).
- 130 **Entraîner et soutenir les partenaires de coopération** dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets, notamment au travers d'événements européens et internationaux.
- 131 Mettre en place une **concertation citoyenne** régionale.



Renforcement du télétravail

Former et orienter

132 Lycées bas carbone

« Un métier grandeur nature » : **promouvoir l'enseignement agricole et l'agriculture**, par la visite d'une exploitation agricole pour chaque lycéen ;

50 % de la restauration scolaire en circuits courts d'ici 3 ans. Zéro plastique à usage unique dans les cantines ;

Dans 3 ans, 100 % des lycées seront équipés pour **éviter le gaspillage alimentaire** : matériel de réduction et de gestion des déchets (en particulier biodéchets de restauration) ;

Nommer **6 coordonnateurs d'exploitation** pour aider les lycées à faire des économies ;

D'ici 3 ans, 50 % des lycées équipés de toiture photovoltaïque ;

Rénover / construire des lycées performants énergétiquement, avec des **énergies renouvelables et des matériaux bio-sourcés** ;

Accompagner la **pratique du vélo** chez les lycéens, 100 % des lycées équipés d'un local à vélo sécurisé.

133 Végétaliser les cours des lycées

134 Multiplier les éco-ambassadeurs nommés dans les lycées.

135 Faire de notre Parlement Régional des Jeunes - PRJ - un levier de transition écologique.

136 Créer un Campus de l'environnement.

137 Accompagner la transition énergétique des établissements de formations sanitaires et du travail social et impliquer les élèves et étudiants.



**Budget
2021-2026**

480

Millions d'euros

138 Renforcer et adapter la priorité actée dans la commande publique régionale de formation professionnelle et dans le Fonds d'Innovation pour la formation donnée à la transition écologique, à la période post-COVID.

139 Formation continue supérieure. Intégrer les enjeux environnementaux dans les formations professionnelles et proposer des qualifications étroitement liées au développement durable et à la transition écologique et énergétique.

140 Faire connaître les métiers « verts » dans les actions d'orientation et information métiers (collégiens, lycéens, apprentis, étudiants et leur famille). Plate-forme et appels à projets (« rencontre ton métier »). Demander un suivi régional des métiers en lien avec la transition écologique.

141 Accompagner la transition énergétique des centres de formation d'apprentis au travers des projets d'investissements soutenus et développer la formation dans le domaine du développement durable.

LES VÉLOROUTES ET VOIES VERTES

La Région Sud accompagne financièrement l'aménagement d'itinéraires vélos sur le territoire

Schéma régional des véloroutes et d'itinérance à vélo



10 000 km d'itinéraires cyclables



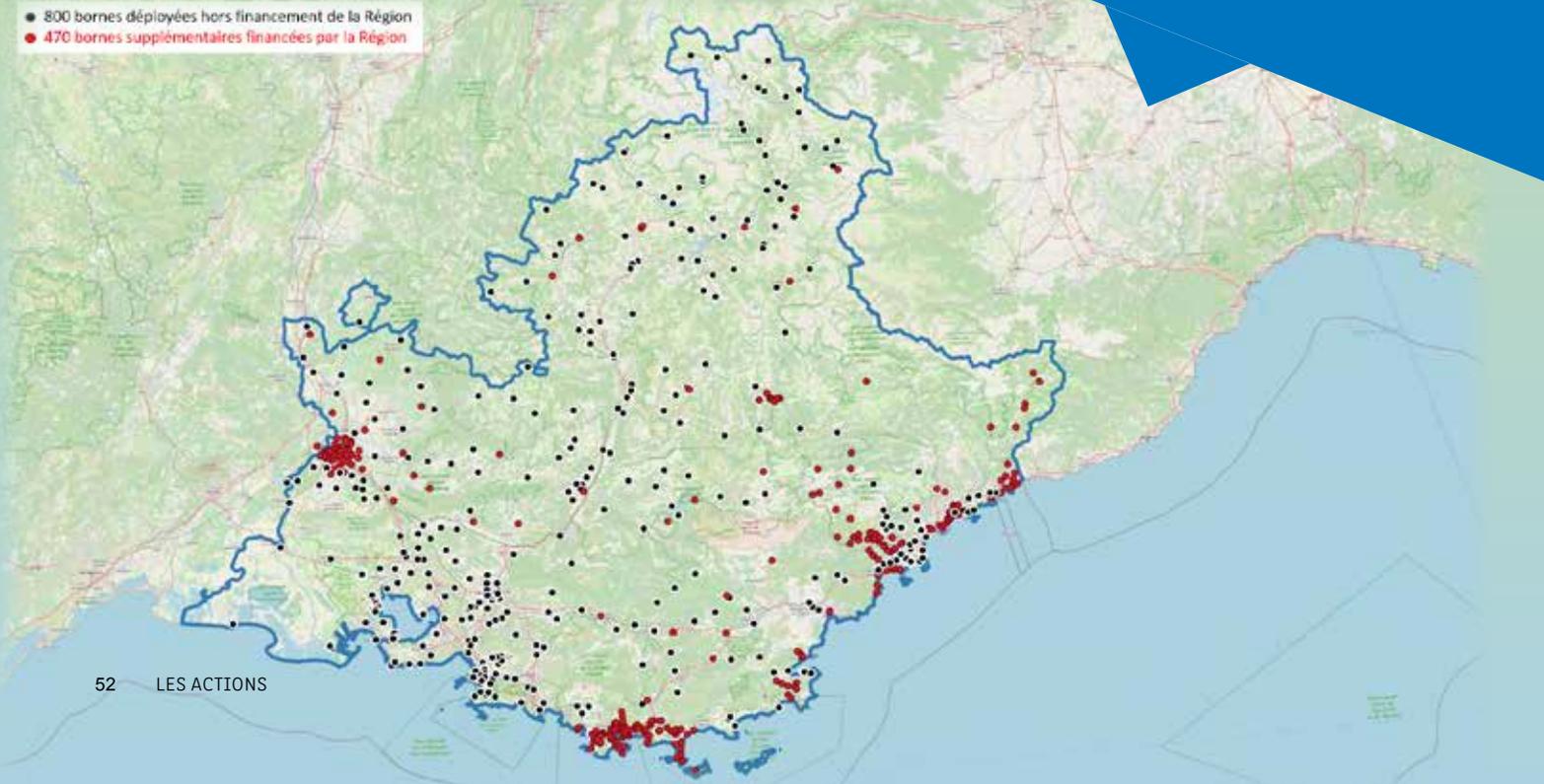
Bien vivre au quotidien dans le Sud : la preuve en un coup d'œil !

LES BORNES ÉLECTRIQUES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Des bornes de ravitaillement des véhicules électriques déployées sur tout le territoire :

Depuis 2019, 1 borne de recharge installée tous les 35 km – Nouvel objectif : 1 borne tous les 25 km

● 800 bornes déployées hors financement de la Région
● 470 bornes supplémentaires financées par la Région

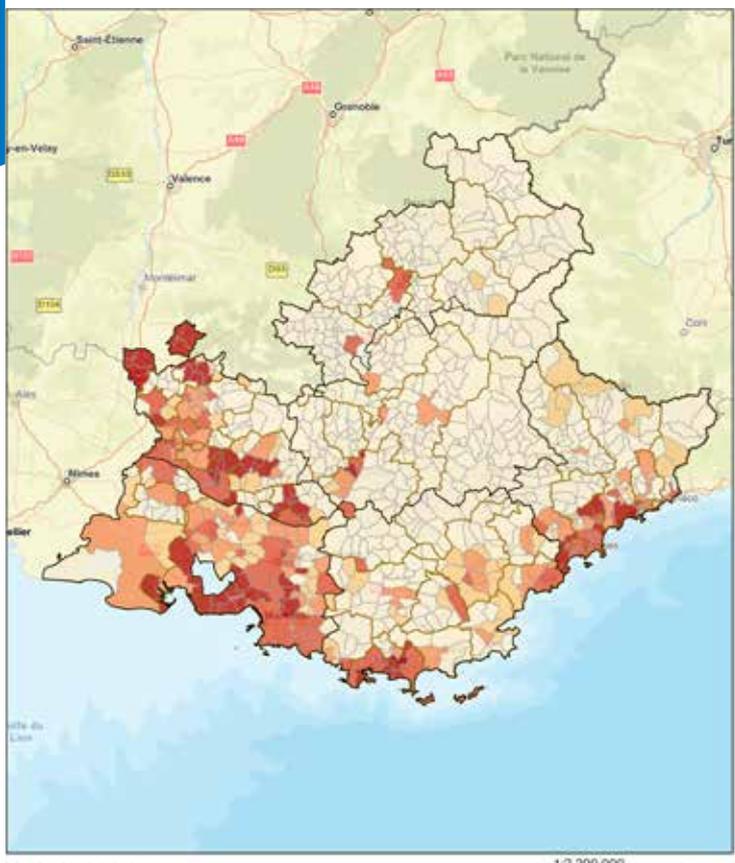
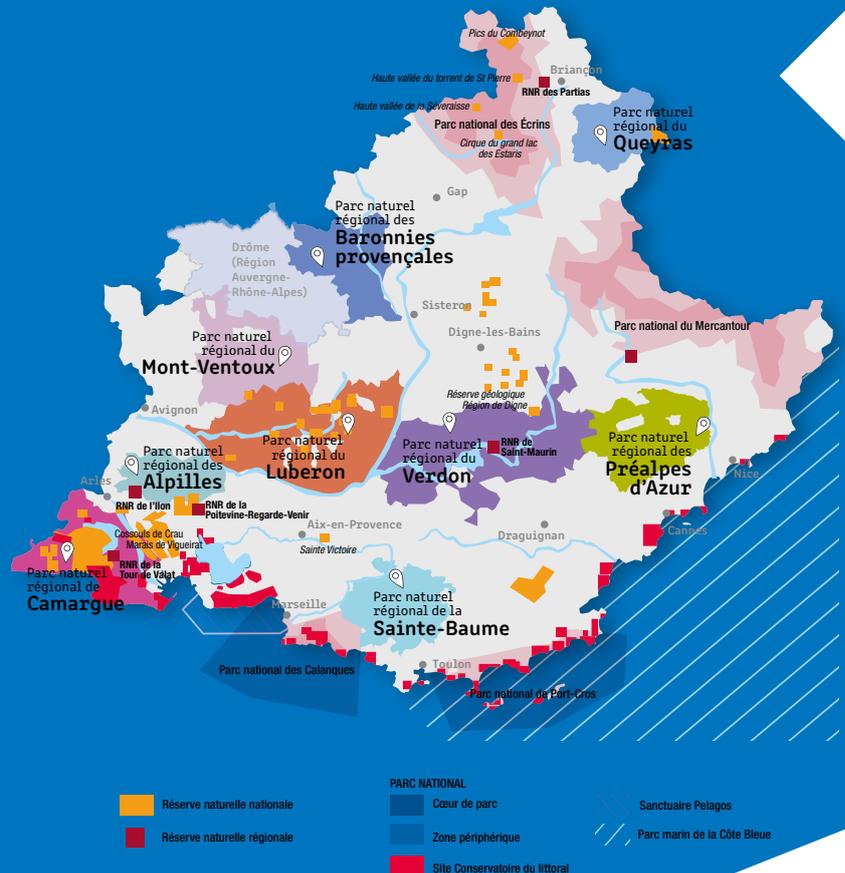


LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS

De nombreux espaces préservés pour la qualité de vie des habitants et la protection de la biodiversité

56 % du patrimoine naturel régional est protégé

51 % du territoire régional est couvert par la forêt



LE SUD, 1^{RE} RÉGION EN PORTS PROPRES :

Entre 2017 et 2019, le nombre de plages labellisées « Pavillon bleu » a doublé

OBSERVATOIRE DE LA COUVERTURE NUMÉRIQUE

Déploiement du Très Haut Débit en région Sud : le taux de couverture global est passé de 27 % à 54 % entre 2018 et 2020



Le Mont Ventoux (Vaucluse)



Le Sud sur le podium des Régions de France



POUR L'AGRICULTURE BIO
28 % de la surface agricole en bio



**POUR L'EXCELLENCE
ENVIRONNEMENTALE DES PORTS**
Première région pour les Ports Propres



**PLAGES : 2X PLUS DE PAVILLON
BLEU ENTRE 2017 ET 2019**



POUR LES FORÊTS
51 % du territoire régional est
couvert par la forêt



POUR LES START-UP GREENTECH
25 % des start-up labellisées
sont dans la région Sud

maregionsud.fr



maregionsud



MaRegionSud



maregionsud

Toujours proche de vous avec l'appli Région Sud



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

